

## UBS : après l'échec à l'AAP Excellences, « nous sommes déçus mais nous avançons » (V. Dupont)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°299805 - Publié le 13/09/2023 à 18:21

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/09/2023 à 09:16



© D.R.

« Notre échec à l'appel à projets Excellences est une déception, mais nous avançons quand même », déclare [Virginie Dupont](#), présidente de l'Université Bretagne Sud, le 12/09/2023.

« Nous nous sommes remis en selle, considérant qu'il ne fallait pas attendre un prochain AAP (Appel à projets) qui aura des attendus différents, pour mettre les éléments de notre projet en œuvre », ajoute Mathias Tranchant, [VP \(Vice-président\(e\)\)](#) recherche et porteur du projet Unité.

L'université va avancer sur la création de ses Inno'Campus thématiques, à Lorient (Port, nautisme et industrie navale), Pontivy (Agro-Agri) et Vannes (cyber, intelligence des données, santé). La filiale de valorisation verra le jour sous la forme d'une business unit interne à la [Satt \(Sociétés d'accélération du transfert de technologies\)](#) Ouest valorisation, d'ici fin 2023.

Virginie Dupont fait le point sur une rentrée « qui s'est bien passée, avec des effectifs stables et des nouveautés en formation » : l'ouverture d'un département Gaco à l'[IUT \(Institut universitaire de technologie\)](#) sur le site de Pontivy, l'intégration du département économie-gestion au réseau [IAE \(Institut d'administration des entreprises\)](#), le développement de l'apprentissage, la création de parcours internationaux, etc.

L'université veut aussi avancer sur les enjeux de développement durable, et se lance dans l'obtention du label [DD&RS \(Label développement durable et responsabilité sociétale\)](#). Elle va aussi tester le socle commun de compétences de l'[Uved \(université virtuelle en environnement et développement durable\)](#), pour la formation des étudiants.

Le budget initial 2024 est en préparation, et il sera en déficit : « Cela fait plusieurs années qu'on fait cela, pour mettre en évidence le non accompagnement de l'État sur le [GVT \(Glissement vieillissement technicité\)](#). Et avec la non compensation des mesures Guerini, nous craignons un impact sur la campagne d'emploi. Mais cela ne nous empêchera pas d'en avoir une, à la fois ambitieuse et prudente, notamment sur nos projets stratégiques. On n'a pas l'intention de s'arrêter, car on a ces difficultés. »

## Échec du projet Unité à l'AAP Excellences : « Nous n'avons pas su convaincre »

« Le projet Unité a été l'occasion de faire une vraie analyse des forces et faiblesses de l'UBS, et de notre positionnement stratégique par rapport aux partenaires et compétiteurs régionaux ou nationaux. C'était une première pour l'établissement, et de ce point de vue, c'est un vrai saut qualitatif », retrace Mathias Tranchant, VP recherche et porteur du projet, qui n'a pas été retenu à l'AAP Excellences, ni en vague 2 ni en vague 3.

*« De ce que nous comprenons du retour du jury, nous n'avons pas été retenus, non pas sur une question de fond, mais sur notre capacité à convaincre, notamment pour mener à bien cette unité. Le projet porte une double ambition : aller vers une dynamique plus intégrée à l'échelle de notre communauté, mais aussi en lien avec les problématiques de nos territoires qui sont différentes. C'était écrit, mais peut-être pas expliqué suffisamment. »*

S'il se dit « déçu, car nous avons besoin de la validation politique de l'État et d'un accompagnement financier pour aller plus vite et plus fort », il indique que l'université va avancer malgré tout. En premier lieu avec la création de ses Inno'Campus « qui sont les outils pour nous organiser en interne et répondre aux attentes de nos partenaires, notamment les collectivités :

- à Pontivy en agronomie et agriculture,
- à Vannes sur le numérique et la santé,
- et à Lorient autour de plusieurs sujets : les matériaux composites, l'hydrogène, et les problématiques portuaires : sur ce sujet, nous développons une plateforme financée par le CPER (Contrat de plan État-région) et l'UBS, dont la première tranche va voir le jour, et une seconde est déjà envisagée. »

Le Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) dans lequel l'université va entrer prochainement peut-il aider à développer certains axes ? « Oui, cela fait partie des guichets », confirme Sébastien Le Gall, VP CA (Conseil d'administration) chargé des RH (Ressources humaines) et des finances.

« Sur le volet R&I (Recherche et innovation) notamment : on n'arrivera pas à tout faire à la vitesse imaginée et on devra assez vite, faire des choix », complète Virginie Dupont.

## Budget : « nos équilibres sont tendus »

Au sujet de la non-compensation des mesures Guerini de revalorisation salariale des agents de la fonction publique, Sébastien Le Gall indique :

« Cela impacte le budget rectificatif 2023 à hauteur de 970 k€ qui devront être financés par l'université. À ce jour, on envisage donc un budget rectificatif (Budget rectificatif) en déficit de 800 k€, ce qui contraint l'université aujourd'hui et dans le futur.

Pour 2024, ces mesures sont évaluées à 1,5 M€, même si sur certaines lignes nous avons l'espoir de financements. Nous attendons donc des précisions du ministère. »

Il ajoute : « Nos équilibres sont tendus, parce que nous ne sommes pas accompagnés par l'État. On tient notre trajectoire financière grâce à la dynamique de notre université. Nos formations par exemple sont tournées vers les besoins du territoire et réalisées en étroite collaboration avec les acteurs, ce qui se traduit par le développement de l'alternance. Ces équilibres sont difficiles, mais tenus grâce à la mobilisation de tous. »

## Inscrire des opérations pluriannuelles pour flécher les moyens

Pour anticiper sur un éventuel prélèvement de l'État sur les fonds de roulement, comme l'annonçait le ministre de l'économie et des finances en juillet, l'université a prévu au prochain CA de faire voter la pluriannualisation de certains programmes :

*« Ce sera notamment le cas du plan d'investissement en formation et recherche, qu'on ne votait pas en pluriannuel, mais aussi des projets immobiliers de rénovation énergétique ou encore un futur projet d'installation sportive. Cela va aider à fixer notre fonds de roulement », indique Virginie Dupont.*

Sébastien Le Gall ajoute : « Notre FDR (Fonds de roulement) est de 35 jours, soit moins de 10 M€, et le FDR mobilisable est de 5,9 M€. Mais la trésorerie est elle très fragile, de 26 jours, ce qui peut faire une différence par rapport à d'autres établissements, lauréats de nombreux appels à projets du PIA (Programme d'investissements d'avenir). »

*« Même si la santé financière de l'UBS à l'instant T montre une maîtrise de ses ressources, elle a aussi besoin de son FDR pour financer ses actions stratégiques. On n'est pas misérabilistes, on prend notre part de responsabilité dans notre échec à Excellences. Mais il ne faudrait pas que la maîtrise de nos finances annuelles soit contreproductive, du fait de la difficulté à obtenir le soutien de l'État », ajoute Mathias Tranchant.*

## Apprentissage : des craintes sur la pérennisation des financements

Autre crainte : celle d'un désengagement de l'État sur l'apprentissage dans le supérieur, alors que plusieurs rapports récents (Cour des comptes, IGF (Inspection générale des finances)) suggèrent de diminuer sa contribution, comme l'aide à l'embauche ou les niveaux des coûts contrats.

« Nous sommes convaincus que l'apprentissage est un levier d'accès à l'enseignement supérieur et un mode de formation plébiscité, et nous évoquons ces craintes sur l'avenir. Emmanuel Macron avait donné des assurances pour une poursuite des aides jusqu'à 2027, mais on ne sait pas si cela peut être remis en cause. Cela nous oblige à avoir un regard particulier sur notre modèle économique, pour ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier », indique Virginie Dupont.

L'université dispose déjà de 58 formations en alternance, et ouvre à la rentrée quatre nouveaux masters à l'apprentissage, ainsi que ses dix spécialités de BUT (Bachelor universitaire de technologie).»

*« On développe l'alternance non pas pour des raisons financières, mais parce qu'on y croit, et parce que ça a du sens. Notre chance est que l'apprentissage chez nous n'a pas commencé avec le soutien de l'État, c'est inscrit dans nos pratiques, et nous sommes visibles dans cette jungle où il y a le meilleur et le pire », ajoute Sébastien Le Gall.*

« On doit donc communiquer et aider nos étudiants et partenaires à connaître la valeur d'une formation. Ensuite, le risque existe, et il faut penser à ces retournements ou signaux, tout en continuant à défendre la qualité du modèle de la formation universitaire en alternance. »

## Professionnalisation des formations : « Nous avons toujours eu ce souci de l'insertion »

Alors qu'Emmanuel Macron appelait les universités dans une interview début septembre, à « avoir le courage » de fermer les formations qui ne mènent pas à un emploi, Virginie Dupont indique : « Notre université a toujours eu ce souci d'insertion depuis sa création. C'est pour cela que dès le départ, l'université avait deux IUT, une école d'ingénieurs, et des licences professionnelles, avec cette stratégie de former des étudiants pour qu'ils s'insèrent, à Bac+5, mais aussi à Bac+3, car dans le cadre de la réindustrialisation, il faut plus de jeunes formés à ce niveau. »

« Cela étant dit, il reste des efforts à faire, sur certaines licences plus générales, notamment en SHS (Sciences humaines et sociales), car dans nos licences de sciences dures, tous les étudiants ont un stage à faire en L3 (Licence 3). Ce qu'on ne déploie pas encore assez, c'est la formation continue, pour permettre aux jeunes de revenir se former après une première expérience professionnelle. On a un défi à relever pour déployer des modules de compétences. »

## Plateforme Mon Master : une première année satisfaisante

Concernant la mise en place de la plateforme nationale d'inscription en master, Virginie Dupont se montre « très satisfaite, même s'il y aura des améliorations à apporter ».

Elle souligne ainsi qu'en fin de phase principale, plusieurs formations n'avaient pas fait le plein et il a fallu proposer une phase complémentaire « ce qui a bien fonctionné ».

Deux formations ont toutefois dû renoncer à ouvrir : « Elles ont eu moins de cinq candidats, mais ce sont des masters de lettres qui étaient déjà en difficulté. Ce n'est pas lié à la plateforme. À l'inverse, on pense que cela a donné de la visibilité à certains de nos masters, plus spécifiques. Nous allons y gagner en visibilité. »

Par ailleurs, elle estime qu'il faut que l'université améliore sa communication sur les filières en tension.

## Formation, vie étudiante, international : quelques nouveautés de rentrée

### Un nouveau parcours Europe et international en licence

L'UBS a lancé un parcours « *Europe et international* », articulé autour de deux blocs de compétences : interculturelles et linguistiques. « *Il s'appuie sur une activité d'ouverture destinée à mieux connaître l'Europe et les dimensions interculturelles* », indique l'université.

*« Les étudiants auront également accès à la certification en anglais et pourront suivre une seconde langue, allemand ou espagnol, pendant deux ans. À l'issue de ce parcours, la certification qui atteste de leur niveau de maîtrise en LV2 leur sera proposée. »*

Il est prévu aussi de faciliter et mieux reconnaître la mobilité dans le parcours de formation. « *Il s'agira, soit de mobilité semestrielle dans une université partenaire de l'UBS (en Europe ou hors Europe), de mobilité de stage ou de mobilité courte dans le cadre des Blended Intensive Programs (BIP).* »

### Un régime spécial d'études pour les étudiants aidants

L'université adopte un nouveau statut, celui d'étudiant aidant. Cela concerne tout étudiant qui aide un proche au quotidien ou qui apporte de l'assistance, des soins ou du soutien non rémunéré à une personne de son entourage (frère, sœur, parent, conjoint) dépendante en raison d'un handicap, de la vieillesse ou d'une maladie grave.

L'UBS peut alors lui proposer un aménagement dans l'organisation et le déroulement de ses études et/ou examens, suite à une évaluation de sa situation par une assistante du service social étudiant de l'université. L'étudiant peut faire la demande de ce statut au moment de son inscription à l'université ou au cours de l'année.

## Ouverture d'un département Staps à Lorient en 2024

L'UBS (Université de Bretagne-Sud) va ouvrir un département de Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives), à la rentrée 2024, à Lorient, « après discussion avec les universités de Brest, Rennes et Nantes », indique Virginie Dupont. Il accueillera 200 étudiants et proposera des formations professionnalisantes : d'abord un Deust (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), puis une licence professionnelle, mais pas de master.

« Ce n'est pas une UFR (Unité de formation et de recherche), mais ce ne sera pas sans lien avec la recherche. Il s'agit d'être en appui à l'écosystème santé et handicap, sur le plan scientifique », indique Mathias Tranchant.

Ce projet bénéficie aussi du soutien des collectivités : « Elles vont nous aider en nous cédant pour un coût modique, un ancien collège qui comporte déjà des installations sportives. Il se situe dans un quartier »politique de la ville« , ce qui doit aussi apporter une dynamique à ce territoire. »



## Université Bretagne-Sud (UBS)

Catégorie : Universités

### Adresse du siège

4 Rue Jean Zay  
56100 Lorient France

### Général

Date de création	1995
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et la recherche
Implantations (dont siège)	Lorient (siège), Vannes et Pontivy
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 facultés : Droit, sciences économiques et gestion ; Lettres, langues, sciences humaines et sociales et Sciences et sciences de l'ingénieur ;</li> <li>• 2 IUT ;</li> <li>• 1 école d'ingénieurs - Ensibs</li> </ul>
Regroupement d'appartenance	Alliance universitaire de Bretagne (coordination territoriale)
Présidence	Présidente : Virginie Dupont

### Effectifs étudiants

2006-07	7 230
---------	-------

2007-08	7 469
2008-09	7 660
2009-10	8 052
2010-11	8 451
2011-12	8 415
2012-13	8 436
2013-14	8 634
2014-15	8 203
2015-16	8 661
2016-17	8 162
2017-18	8 204
2018-19	8 987
2019-20	10 237
2020-21	10 923

Source(s) : Open Data Esri

---

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

2021-22	64
2020-21	55
2019-20	54
2018-19	52
2017-18	48
2016-17	48
2015-16	52
2014-15	55
2013-14	55
2012-13	51

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

2021-22	255
2020-21	247
2019-20	262
2018-19	252
2017-18	247
2016-17	252
2015-16	255
2014-15	250
2013-14	252
2012-13	247
2011-12	253
2010-11	249

Source(s) : Open Data Mesri

---

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

#### **Produits encaissables (M€)**

---

2010	64,1 M€
2011	65,3 M€
2012	68,9 M€
2013	72,7 M€
2014	72,6 M€
2015	73,4 M€
2016	76,9 M€
2017	80,2 M€
2018	82,0 M€
2019	87,7 M€
2020	82,3 M€
2021	85,7 M€

Source(s) : Open data Mesri

---

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour*

charges de service public ; • les ressources propres.

### Dépenses de personnel (M€)

---

2010	51,7 M€
2011	53,8 M€
2012	55,4 M€
2013	57,1 M€
2014	58,9 M€
2015	60,9 M€
2016	62,0 M€
2017	62,9 M€
2018	63,3 M€
2019	66,3 M€
2020	67,1 M€
2021	70,9 M€

Source(s) : Open data Mesri

### Fonds de roulement (en jours)

---

2010	71,4
2011	68,4
2013	76,4
2014	70,3
2015	49,0
2016	54,0
2017	53,1
2018	50,7
2019	26,7
2020	50,1
2021	33,7

Source(s) : Open data Mesri

---

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 1484, créée le 19/02/2014 à 11:42

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »